

# « En économie, il n'y a pas de fatalité »

## ■ ENGAGEMENT

« Depuis leur création, les Trophées se sont imposés comme un événement majeur de l'économie régionale. Ils sont devenus au fil des ans un événement reconnu par le monde des entreprises auquel la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs s'est immédiatement associée. En effet, avec le ralentissement économique consécutif à la crise de 2008, le projet d'une manifestation dédiée au tissu économique dans sa diversité est apparu comme idéal pour transmettre une conviction au cœur de mon engagement d' élu de CCI : malgré l'adversité et les inévitables déceptions liées à toute aventure humaine, l'entrepreneuriat demeure l'une des plus nobles vocations qui soit.

Créer, développer, innover, transmettre, prendre des risques : l'énergie inhérente au développement d'une entreprise est aussi celle qui



irrigue notre société ; elle en est le « pouls ». Ainsi, depuis 2013, les Trophées ont célébré des dizaines de sociétés du Doubs et de Franche-Comté, de tous secteurs d'activités, qui avaient pourtant une chose en commun : avoir été imaginées et rêvées par des individus exemplaires, dont il est capital de saluer la force d'engagement.

Et c'est là l'autre message que la CCI du Doubs entend amplifier à travers son soutien aux Trophées

2016 : chacun d'entre nous peut un jour, quelle que soit son histoire, créer sa propre entreprise, croire en son propre projet. Il n'y a pas de fatalité en matière économique, pas de défi que l'imagination et le travail ne soient en mesure de relever. Pour cela, les entrepreneurs ne demandent qu'une chance : avoir confiance ».

**Dominique Roy – Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs**

## Engagé

### Un nouveau partenaire

Acoris Mutuelles est spécialisée dans l'assurance des personnes, et plus particulièrement des entrepreneurs. Un engagement fort et quotidien rendu possible notamment par l'intermédiaire de ses liens naturels avec Agir-Mutuelles, union de gestion du régime obligatoire (maladie-hospitalisation) des artisans-commerçants. « Nous assurons près de 120 000 personnes et plus de 600 entreprises et collectivités » se réjouit-on chez Acoris. Des prestations innovantes personnalisées permettant d'améliorer la protection des salariés et du chef d'entreprise. En Franche-Comté et en Lorraine, Acoris Mutuelles et Agir-Mutuelles développent un bel esprit de proximité, d'accompagnement et de service. Les objectifs visés par les deux organismes sont clairs et communs ; simplifier au quotidien le parcours santé de chaque assuré et travailler selon ses attentes et son budget. Ensemble, ils agissent en experts. Toujours impliqués, pérennes et proches de leurs adhérents.